

**Kenorland Minerals annonce une première ressource présumée de 14.5 Mt à 5.47 g/t Au pour 2.55 millions d'onces au projet Frotet, au Québec, où elle détient une redevance RNF de 4 %.**

**Vancouver, Colombie Britannique**, 16 décembre 2025 – Kenorland Minerals Ltd. (TSXV : KLD) (OTCQX : KLDF) (FSE : 3WQ0) (« Kenorland » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer une première ressource minérale présumée de 14.5 Mt à 5.47 g/t pour 2.55 millions d'onces (Moz) d'or pour le gisement aurifère Regnault du projet Frotet (le « Projet ») dans le nord du Québec. Kenorland détient une redevance RNF de 4 % (la « redevance Frotet ») sur l'ensemble du projet, qui est détenu et exploité à 100 % par Sumitomo Metal Mining Canada Ltd. (« Sumitomo » ou « SMMCL »).

**Faits saillants :**

- Ressource présumée de 14.5 Mt avec une teneur moyenne de 5.47 g/t d'or (Au) pour 2.55 Moz Au
- L'estimation des ressources intègre 289 trous de forage totalisant 127,217 m
- Le système reste ouvert dans plusieurs directions et présente un potentiel évident d'augmentation des ressources
- La redevance RNF de 4 % de Kenorland est désormais soutenue par une ressource aurifère officielle de plusieurs millions d'onces à haute teneur

Zach Flood, président et chef de la direction de Kenorland, a déclaré : « *La première estimation des ressources minérales du gisement aurifère Regnault confirme la valeur de Kenorland et de notre redevance RNF de 4 %. Réalisé en moins de cinq ans depuis sa découverte, à un faible coût d'environ 20 dollars l'once, Regnault s'est révélé être un gisement aurifère à haute teneur de plusieurs millions d'onces qui reste largement ouvert à l'expansion. Les découvertes de cette ampleur sont rares et, compte tenu du nombre relativement modeste de forages réalisés à ce jour, le potentiel de hausse reste important. Nous sommes extrêmement fiers d'avoir franchi cette étape importante en étroite collaboration avec nos partenaires de Sumitomo et nous nous réjouissons de leur leadership continu dans la poursuite du projet. La redevance Frotet est désormais l'un des actifs de redevance les plus performants du secteur junior et continuera d'être un moteur évident de valeur à long terme pour les actionnaires de Kenorland.* »

**Tableau 1 – Résumé de la première estimation des ressources minérales du gisement aurifère Regnault**

Classification	Tonnage	Teneur moyenne		Métal contenu	
	(Mt)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Au (Moz)	Ag (Moz)
Présumée	14.5	5.47	5.18	2.55	2.41

Notes :

1. L'estimation des ressources minérales a été réalisée par SLR Consulting (Canada) Ltd. (« SLR ») conformément aux normes de définition de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (« ICM ») de 2014 et à la Norme canadienne 43-101 (« NI 43-101 »). SLR est indépendante de Kenorland et Sumitomo.
2. Les ressources minérales sont estimées à des teneurs de coupure de 2.15 g/t Au pour l'exploitation par trous longs et de 2.61 g/t Au pour l'exploitation d'abattage par tranches remblayées.
3. Les ressources minérales sont estimées en utilisant un prix à long terme de l'or de 2,500 \$ US l'once et un taux d'échange USD/CAD de 1.35.
4. La densité apparente varie selon les domaines entre 2.75 t/m<sup>3</sup> et 2.86 t/m<sup>3</sup>.
5. Le taux de récupération métallurgique est de 93.3 % pour l'or et de 90 % pour l'argent.
6. Les ressources minérales excluent un pilier de surface dans le roc de 100 m dans les zones situées sous le lac.
7. Les ressources minérales sont déclarées à l'intérieur de volumes de déclaration souterrains de Deswik Stop Optimizer (DSO).

8. Une largeur d'exploitation minimale de 1.5 m a été utilisée pour les volumes DSO à trous longs et de 2.5 m pour les volumes DSO d'abattage par tranches remblayées .
9. Les totaux peuvent varier en raison de l'arrondissement.  
*† Il convient de noter que la teneur moyenne et la largeur minimale d'exploitation indiquées ci-dessus ne garantissent pas la production future.*

### **Estimation des ressources minérales de Regnault pour 2025**

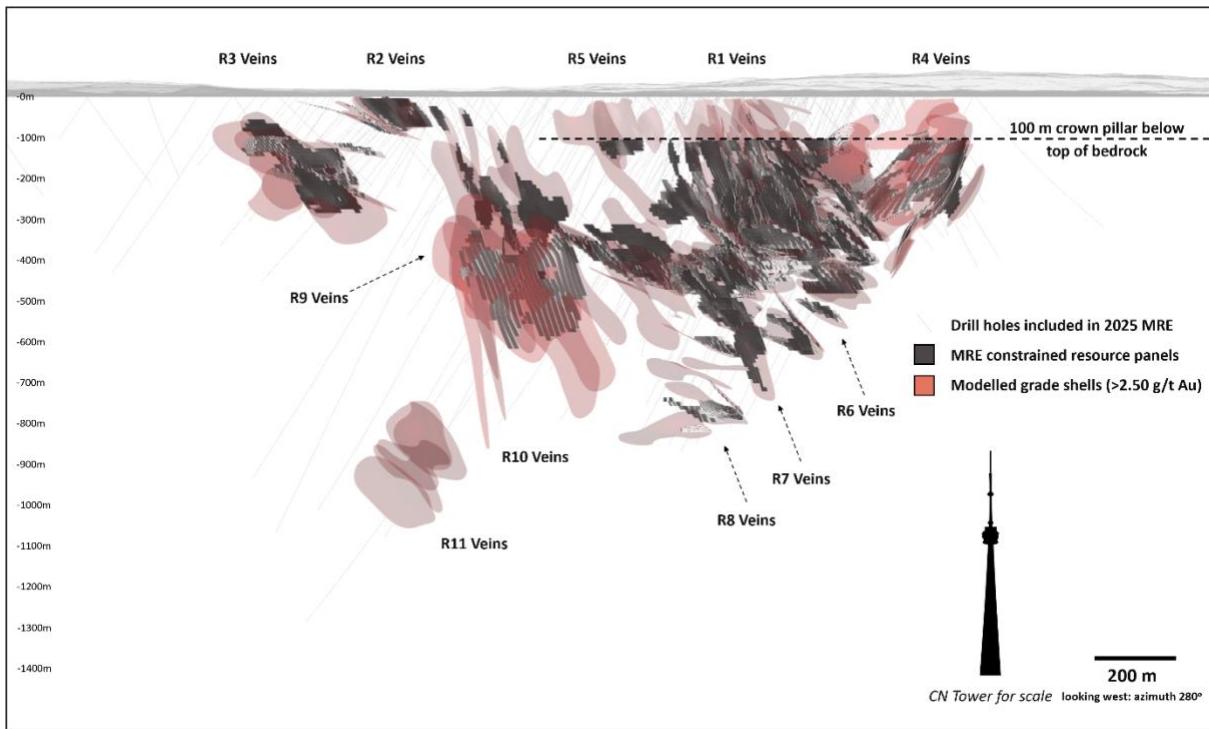
La première estimation des ressources minérales (« ERM ») intègre tous les forages réalisés jusqu'à la fin du programme hivernal 2025, soit 289 trous de forage au diamant totalisant 127,217 mètres. Les coquilles de teneur modélisées, chacune soutenue par au moins trois trous de forage espacés d'environ 100 m, comprennent 92 veines à haute teneur définies à l'aide d'un seuil de coupure de 2.50 g/t Au, ainsi qu'une enveloppe plus large à faible teneur comprenant 91 veines à un seuil de coupure de 0.30 g/t Au.

Les ressources minérales présumées correspondent à des zones soutenues par au moins trois trous de forage avec un espacement nominal pouvant atteindre environ 80 m. Les limites de classification ont été affinées localement afin de refléter l'interprétation géologique, la continuité de la teneur et l'épaisseur de la zone. Plusieurs parties du gisement, notamment les tendances R10, R11 et certaines parties de la tendance R9, ne répondaient pas aux critères d'espacement pour la classification présumée et ont donc été exclues de l'estimation des ressources minérales présumées (voir la figure 1).

L'ERM est limitée aux panneaux de ressources souterraines sur la base d'un seuil de coupure de 2.15 g/t Au et d'une largeur d'exploitation minimale de 1.5 m pour les chantiers à longs trous, et d'un seuil de coupure de 2.61 g/t Au avec une largeur d'exploitation minimale de 2.5 m pour les chantiers à coupe et remplissage. Les méthodes d'exploitation ont été choisies en fonction de la géométrie générale et du pendage des coquilles de teneur modélisées. Les matériaux situés dans un pilier de surface de 100 m dans le roc ont également été exclus de l'ERM.

La classification des ressources suit les normes de définition de l'ICM (2014). La modélisation et l'estimation ont été réalisées dans Leapfrog Geo et Leapfrog Edge, et la validation a compris des vérifications de la base de données, des comparaisons entre le volume du modèle filaire et celui du bloc modèle, des examens statistiques et des inspections visuelles en plan et en coupe longitudinale. Le rapport suppose un prix de l'or de 2,500 \$ US/once, avec une date d'entrée en vigueur au 30 novembre 2025.

Figure 1 : Le gisement Regnault montrant le modèle contraint ERM (en gris) et les coquilles à haute teneur modélisées (en rouge)



† Il convient de noter que cette coupe transversale n'indique pas la zone d'exploitation économiquement viable.

## Potentiel d'exploration et de croissance

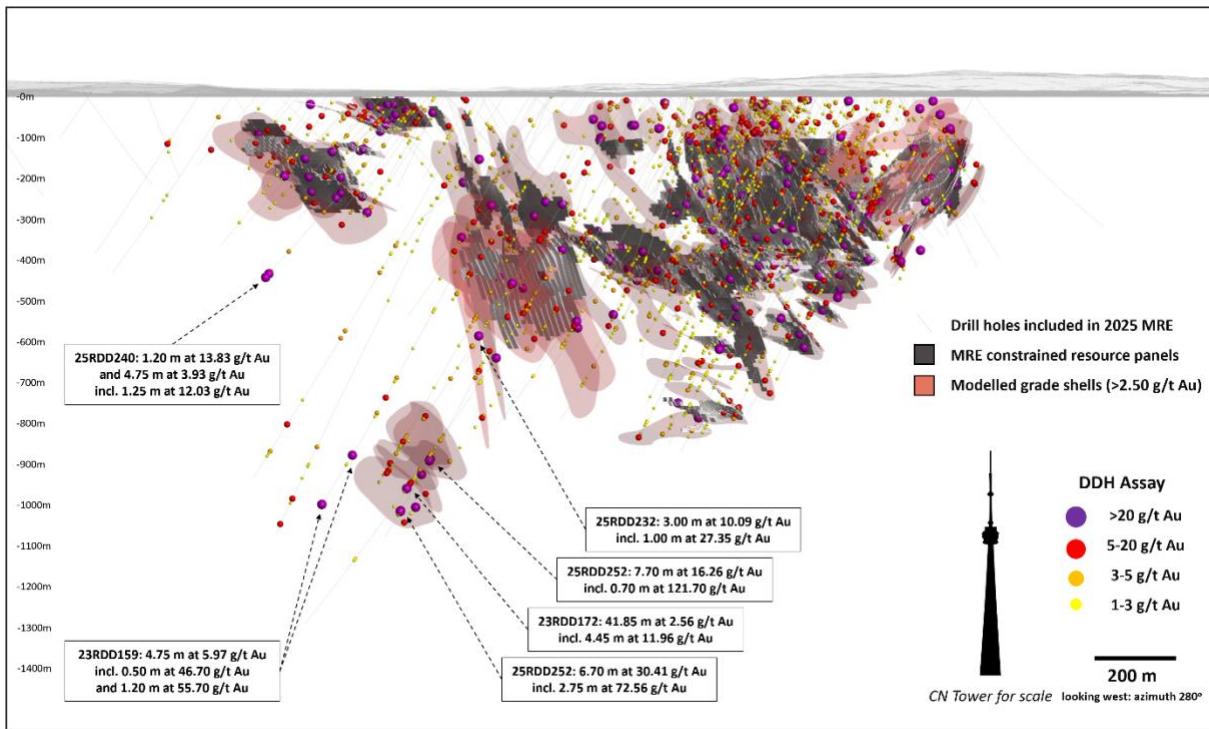
Les forages réalisés à ce jour ont recoupé une minéralisation aurifère à haute teneur s'étendant bien au-delà des limites de l'estimation actuelle des ressources minérales présumées, ce qui souligne le potentiel important d'expansion des ressources. Plusieurs zones du gisement, dont 19 enveloppes à haute teneur modélisées, ne répondent pas aux exigences d'espacement des forages pour la classification présumée. Cela est particulièrement notable dans la partie sud du système, y compris l'ensemble des veines R10 et R11 et certaines parties de la tendance R9, où des forages de remplissage supplémentaires pourraient permettre d'intégrer une minéralisation à haute teneur supplémentaire dans les estimations futures des ressources.

Les principaux exemples de minéralisation à haute teneur, qui restent ouverts et ne sont pas inclus dans l'estimation des ressources, comprennent :

- Dans la tendance modélisée R10 : 3.00 m à 10.09 g/t Au, dont 1.00 m à 27.35 g/t Au (25RDD232)<sup>1</sup>
- Dans la tendance modélisée R11 : 6,70 m à 30,41 g/t Au, dont 2,75 m à 72,56 g/t Au (25RDD252) ; 7.70 m à 16.26 g/t Au, dont 0.70 m à 121.70 g/t Au (25RDD252) ; et 4.45 m à 11.96 g/t Au (23RDD172)<sup>1,2</sup>
- Le long du prolongement et à 250 m à l'extérieur du trend R11 modélisé : 4.75 m à 5.97 g/t Au, dont 0.50 m à 46.70 g/t Au et 1.20 m à 55.70 g/t Au (23RDD159)<sup>3</sup>
- Le long du prolongement et à 600 m à l'extérieur de la tendance R9 modélisée : 1.20 m à 13.83 g/t Au et 4.75 m à 3.93 g/t Au, dont 1.25 m à 12.03 g/t Au (25RDD240)<sup>1</sup>

Ces résultats démontrent une minéralisation aurifère à haute teneur étendue bien au-delà de l'empreinte actuelle des ressources et, combinés au potentiel de découverte de veines supplémentaires, soulignent le potentiel d'expansion future des ressources.

Figure 2 : Analyses des trous de forage, modèle contraint par l'ERM (en gris) et coquilles à haute teneur modélisées (en rouge) mettant en évidence des intersections de forage significatives en dehors de l'ERM achevée du gisement aurifère Regnault du Projet Frotet.



<sup>†</sup> Les intervalles d'analyse indiqués ci-dessus correspondent à la longueur des carottes ; les largeurs réelles n'ont pas été déterminées.

<sup>†</sup> Veuillez noter que cette coupe transversale n'indique pas la zone minière économiquement viable.

## À propos du Projet Frotet

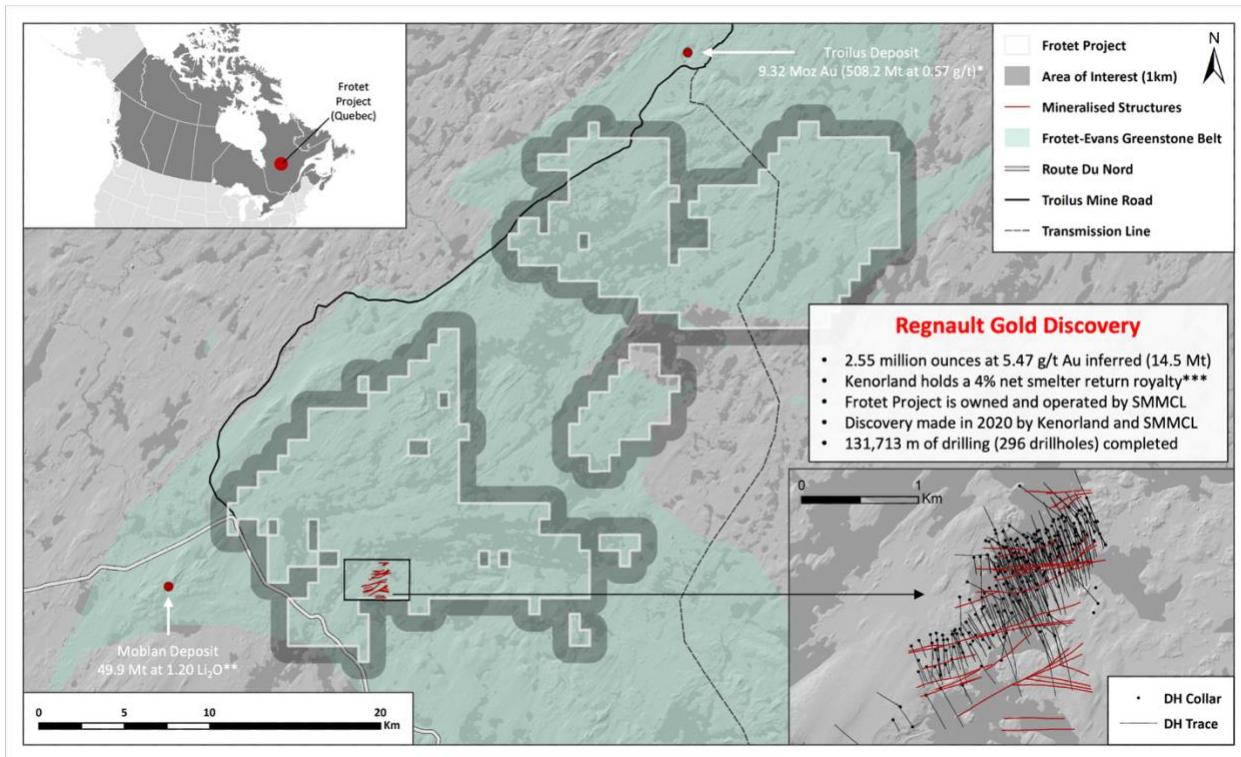
Le Projet couvre 38,930 hectares de la ceinture de roches vertes Frotet-Evans, dans la sous-province géologique d'Opatica, au Québec. La propriété est adjacente à l'ancienne mine d'or et de cuivre de Troilus Gold Corporation (ressources minérales indiquées de 9.32 Moz Au) et couvre plusieurs zones de déformation majeures associées à des prospects aurifères orogéniques connus, ainsi que la stratigraphie abritant des gisements de SMV ailleurs dans la ceinture. Kenorland a initialement jalonné le projet en 2017, puis a conclu un accord de coentreprise et d'acquisition de participation avec Sumitomo en 2018.

Le Projet comprend le gisement aurifère Regnault, une nouvelle découverte faite par Kenorland et Sumitomo en 2020 après deux ans d'exploration systématique. Depuis sa découverte initiale, Regnault a fait l'objet d'une exploration approfondie, totalisant à ce jour 131,713 mètres de forage (296 trous de forage) et abrite une ressource minérale présumée de 14.5 Mt à 5.47 g/t Au pour 2.55 M onces d'or.

Le 19 février 2024, Kenorland a conclu une transaction visant à échanger sa participation de 20 % dans la coentreprise Frotet avec Sumitomo contre une redevance nette de fonderie (RNF) de 4 %.

Le Projet est situé à 100 kilomètres au nord de Chibougamau, au Québec. La zone du Projet bénéficie d'infrastructures favorables, avec un vaste réseau routier forestier et la Route-du-Nord qui traverse la partie sud-ouest de la propriété. Une ligne de transport d'électricité traverse également la propriété, qui alimentait autrefois la mine Troilus.

Figure 3 : Carte indiquant la participation de 4 % de Kenorland dans les redevances RNF à Frotet



\*Rapport technique et estimation des ressources minérales du projet aurifère et cuprifère Troilus, date d'entrée en vigueur des ressources minérales : 2 octobre 2023

\*\* Estimation des ressources minérales du Projet de lithium Moblan, date d'entrée en vigueur des ressources minérales : 21 mars 2023

\*\*\*La redevance Frotet est soumise aux droits de rachat suivants en faveur de Sumitomo :

Une redevance de 0,25 % peut être achetée moyennant un paiement en espèces de 3 000 000 \$ CA à Kenorland dans les cinq (5) ans suivant l'octroi de la redevance Frotet.

Une redevance de 0,50 % peut être achetée moyennant un paiement en espèces de 10 000 000 \$ CA à Kenorland dans les dix (10) ans suivant l'octroi de la redevance Frotet.

Si Sumitomo exerce les droits de rachat susmentionnés, la redevance Frotet serait réduite à une redevance non plafonnée de 3,25 % sur le rendement net de la fonderie pour tous les minéraux extraits du Projet.

## Personne qualifiée

L'estimation des ressources minérales a été préparée par Marie-Christine Gosselin, géologue professionnelle, personne qualifiée chez SLR Consulting (Canada) Ltd. et membre agréée de l'Ordre des géologues du Québec (OGQ No. 02060). Elle est présentée conformément aux normes de définition de l'ICM (2014). Les informations scientifiques et techniques contenues dans le présent communiqué de presse concernant l'estimation des ressources minérales de Frotet ont été examinées et approuvées par Mme Gosselin, qui est indépendante de Kenorland Minerals Ltd. et de Sumitomo Metal Mining Canada Ltd.

SLR n'a connaissance d'aucun problème environnemental, réglementaire, juridique, fiscal, sociopolitique, commercial ou autre susceptible d'avoir une incidence significative sur l'estimation des ressources minérales.

Cédric Mayer, M.Sc., géologue professionnel (OGQ No. 02385), géologue de projet senior chez Kenorland, une « personne qualifiée » au sens de la Norme canadienne 43-101, a examiné et approuvé les informations scientifiques et techniques contenues dans le présent communiqué de presse.

Un rapport technique sera préparé par des personnes qualifiées conformément aux exigences de la Norme canadienne 43-101 et sera déposé sur SEDAR+ dans les 45 jours suivant la publication du présent communiqué de presse.

## Références

1 Voir le communiqué de presse du 17 juin 2025.

2 Voir le communiqué de presse du 8 août 2023.

3 Voir le communiqué de presse du 31 mai 2023.

## À propos de Kenorland Minerals Ltd.

Kenorland Minerals Ltd. (TSXV : KLD) est une société d'exploration minière bien financée qui se concentre sur la génération de projets et l'exploration préliminaire en Amérique du Nord. La stratégie d'exploration de Kenorland consiste à faire progresser des projets novateurs grâce à des levés d'exploration systématiques, à l'échelle de la propriété et par étapes, financés principalement par des partenariats d'exploration, y compris des accords d'option ou de coentreprise. Kenorland détient une redevance nette de fonderie de 4 % sur le Projet Frotet au Québec, qui appartient à Sumitomo Metal Mining Canada Ltd. Le Projet Frotet abrite le système aurifère Regnault, une découverte vierge faite par Kenorland et Sumitomo Metal Mining Canada Ltd. en 2020, qui contient des ressources minérales présumées de 14.5 Mt à 5.47 g/t Au pour 2.55 M onces d'or. Kenorland est basée à Vancouver, en Colombie-Britannique, au Canada.

Pour plus d'informations, consultez le site Web de la Société [www.kenorlandminerals.com](http://www.kenorlandminerals.com).

Au nom du Conseil d'Administration,

### **Zach Flood**

Président, chef de la direction et directeur

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

### **Alex Muir, CFA**

Responsable du développement de la Société et des relations avec les investisseurs

Tél +1 604 568 6005

[info@kenorlandminerals.com](mailto:info@kenorlandminerals.com)

## **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

*Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs et des informations prospectives (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Tous les énoncés, à l'exception des énoncés portant sur des faits historiques, sont des énoncés prospectifs. En règle générale, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes tels que « prévoit », « s'attend à », « estime », « a l'intention de », « anticipe », « croit » ou des variantes de ces mots, ou des déclarations selon lesquelles certaines actions, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « devraient », « seraient », « seront pris », « se produiront » ou « seront atteints ». Les déclarations prospectives comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs divulgués sous la rubrique « Facteurs de risque » et ailleurs dans les documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui pourraient faire en sorte que les résultats, les performances, les perspectives et les opportunités réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Bien que la Société estime que les hypothèses et les facteurs utilisés pour préparer ces déclarations prospectives sont raisonnables sur la base des informations dont dispose actuellement la direction à la date des présentes, les résultats et développements réels peuvent différer sensiblement de ceux envisagés dans ces déclarations. Les lecteurs sont donc priés de ne pas se fier indûment à ces déclarations, qui ne s'appliquent qu'à la date du présent communiqué de presse, et aucune garantie ne*

*peut être donnée que ces événements se produiront dans les délais indiqués, voire qu'ils se produiront. Sauf si la loi applicable l'exige, la Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres.*

*Ce communiqué de presse peut contenir des informations sur des propriétés adjacentes dans lesquelles la Société n'a aucun intérêt. La Personne qualifiée n'a pas vérifié ces informations, qui ne sont pas nécessairement représentatives de la minéralisation du projet.*

***Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.***